



Orygeen accompagne Orange dans la signature de son deuxième Corporate PPA en France

Orygeen et son équipe de consultants spécialisés dans les Corporate PPA ont accompagné Orange France dans la définition de la stratégie, l'architecture de la fourniture et son intégration dans le reste de l'électricité sourcée, le support à l'appel d'offre, la négociation et la conclusion de ce nouveau PPA physique hors site en France, ainsi que du contrat d'agrégation associé.

Un contrat de 15 ans avec ENGIE pour s'approvisionner en électricité renouvelable photovoltaïque sur deux nouveaux parcs à construire

Ce contrat d'achat d'électricité (Corporate Power Purchase Agreement dit PPA) signé entre Orange et ENGIE pour une durée de 15 ans va permettre le développement de deux nouveaux projets solaires de 51 MWc dans les Hautes-Alpes (05) sur les communes de L'Epine (38 MWc) et de Ribeyret (13 MWc). La mise en service des deux parcs solaires doit débuter le 1er janvier 2023 au plus tard.

Lors de la présentation de son plan stratégique Engage 2025, Orange a fait du défi climatique un axe d'engagement majeur et s'est fixé pour objectif d'anticiper de 10 ans les objectifs de la GSMA en étant net zéro carbone d'ici 2040, malgré l'augmentation des données sur les réseaux. Cela passera par un recours accru aux énergies renouvelables, qui représenteront plus de 50% de l'électricité consommée par le Groupe en 2025, mais aussi par un effort sans précédent d'efficacité énergétique.

Un premier PPA avec Boralex

Pour accompagner la réalisation de cet objectif, Orange France SA avait déjà fait appel à l'expertise d'Orygeen en matière de Corporate PPA pour construire sa stratégie de fourniture moyen et long termes en électricité renouvelable dans son pays d'origine, et l'accompagner sur les différentes étapes menant à la signature de son premier Corporate PPA avec Boralex, opérateur canadien fortement implanté en France.

La collaboration de l'équipe Orange France avec Orygeen a été clé depuis le début pour structurer une solution permettant d'intégrer sous forme d'un bandeau l'ensemble des énergies renouvelables issues des parcs éoliens et solaires sur lesquels Orange s'approvisionne via un PPA et les redistribuer sur un grand nombre de points de consommation. « Après avoir contribué activement à la signature du premier PPA entre Orange France et Boralex, nous sommes fiers d'avoir apporté notre expérience et notre expertise à Orange pour continuer à intégrer des volumes supplémentaires d'énergie verte dans son approvisionnement électrique via ce nouveau PPA signé avec ENGIE. », a déclaré Jean-Pierre Riche, CEO d'Orygeen.